

## Proposition sur la mixité dans les jurys de thèse ou d'HDR à Paris-Est

**Note de travail – Jeudi 4 juin 2020**

### 1. LES DONNEES NATIONALES

Nomenclature utilisée en R&D (à ne pas confondre avec la nomenclature SISE, utilisée notamment pour les accréditations)

Code R&D	Groupe disciplinaire	Sections CNU
01	Mathématiques et informatique (conception de logiciels)	25, 26, 27
02	Sciences physiques	28, 29, 30
03	Chimie	31, 32, 33
04	Sciences de l'ingénieur 1 : informatique, automatique, traitement du signal, électronique, photonique, optronique, génie électrique	61, 63
05	Sciences de l'ingénieur 2 : mécanique, génie des matériaux, acoustique, génie civil, mécanique des milieux fluides, thermique, énergétique, génie des procédés	60, 62
06	Sciences des milieux naturels ou de l'univers (terre, océan, atmosphère, espace)	34, 35, 36, 37
07	Sciences de l'agriculture et de l'alimentation	<i>Pas de section CNU</i>
08	Sciences de la vie et biologie fondamentale	64, 65, 66, 67, 68, 69
09	Sciences médicales et odontologie	42 à 58, 80, 81, 82
10	Sciences sociales : sociologie, démographie, ethnologie, géographie, aménagement de l'espace, économie et gestion, sciences politiques et juridiques, psychologie	01, 02, 03, 04, 05, 06, 20, 24, 70
11	Sciences humaines : philosophie, histoire, archéologie, anthropologie, littérature, linguistique, langues, sciences de l'art	07, 08, 09, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 21, 22, 23, 71, 72, 73, 76, 77
12	STAPS	74

La place des femmes dans l'enseignement supérieur sous tutelle du MESRI (donc, sans le groupe 07)

Données de 2016

Groupe disciplinaire	Maîtres de conférences et assimilés		Professeurs et assimilés		Totaux	
	Effectif total	% femmes	Effectif total	% femmes	Effectif total	% femmes
01	4 500	27%	2 100	15%	6 600	23%
02	1 600	26%	990	15%	2 600	22%
03	2 100	44%	1 000	25%	3 200	38%
04	2 400	20%	1 100	11%	3 500	17%
05	2 300	25%	1 200	14%	3 500	21%
06	730	38%	380	17%	1 100	31%

08	3 800	55%	1 600	31%	5 300	48%
09	2 500	50%	4 600	20%	7 100	31%
10	7 900	51%	3 300	31%	11 000	45%
11	7 400	61%	3 300	42%	11 000	55%
12	650	35%	170	21%	800	32%
Total	36 000	44%	20 000	25%	57 000	37%

## 2. LES OBJECTIFS PROPOSES A PARIS-EST

Il s'agit de se donner des objectifs de mixité des jurys de thèse ou d'HDR, soit par groupe de discipline, soit par école doctorale.

Pour les jurys de thèse :

- Aucun jury non mixte
- Un nombre minimum de femmes (ou d'hommes, notamment en sciences humaines) est recherché, indiqué dans le tableau suivant

Groupe disciplinaire	Jury de 4 membres (min. 2 PR)	5 membres (min. 3 PR)	6 membres (min. 3 PR)	7 membres (min. 4 PR)	8 membres (min. 4 PR)
01	1	1	2	2	2
02	1	1	2	2	2
03	1	2	2	3	3
04	1	1	1	2	2
05	1	1	2	2	2
06	1	1	2	2	2
08	1	2	2	3	3
09	1	2	2	3	3
10	1	2	2	3	3
11	1	2	2	3	3
12	1	1	2	2	2